

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 14 - OCTOBRE 1953

André BATAILLE, 4, quai du Morin, Couilly-Pont-aux-Dames (Seine-et-Marne).

Mme de BAYSER-GRATRY, 115, avenue Henri-Martin, Paris (16°).

Mme BELLIN, 202, route de Saint-Leu, Montmorency (Seine-et-Oise).

Baronne de BENOIST, 1, avenue du Maréchal-Maunoury, Paris (16°).

Maurice BERARD, 7, rue Alfred-Dehodencq, Paris (16°).

Mme Maurice BERARD, 7, rue Alfred-Dehodencq, Paris (16°).

Walter Van Den BERGHE, 22, rue des Trois-Rois, Berchem-Anvers (Belgique).

Mme Simone BESQUES-MOLLARD, 73, boulevard du Montparnasse, Paris (6°).

BIBLIOTHEQUES :

ADDIS-ABEBA : Bibliothèque Nationale, B. P. 717, Addis-Abéba (Ethiopie).

BOSTON : Library of Museum of Fine Arts, Boston 15, Massachusetts (U.S.A.).

BROOKLYN : Wilbour Library, Brooklyn Institute, Eastern Parkway, 30, Lafayette Avenue, Brooklyn 17, New York (U.S.A.).

BRUXELLES : Bibliothèque de l'Université Libre de Bruxelles, 50, avenue Franklin-Roosevelt, Bruxelles (Belgique).

LE CAIRE : Société d'Archéologie Copte, 15, rue Walda-Pacha, Garden City, Le Caire (Egypte).

CHICAGO : Library of University of Chicago, 5801 Ellis Avenue, Chicago 37, Illinois (U.S.A.) et voir : *Luxor*.

JERUSALEM : Jewish National and University Library, Jerusalem (Israël).

LOUVAIN : Bibliothèque de l'Université de Louvain, Place Monseigneur-Ladeuze, Louvain (Belgique).

LOUXOR : The Headquarters of the Oriental Institute of Chicago, Louxor (Haute-Egypte).

LUND : Bibliothèque de l'Université de Lund (Suède).

OXFORD : Ashmolean Museum, Oxford (Grande-Bretagne).

PARIS : Cabinet d'Égyptologie du Collège de France, place Marcellin-Berthelot, Paris (5°).

PARIS : Bibliothèque du Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, Paris (16°).

PARIS : Bibliothèque de la Conservation du Musée du Louvre, Palais du Louvre, Paris (1°).

PARIS : Bibliothèque de la Sorbonne, Université de Paris, 47, rue des Écoles, Paris (5°).

PHILADELPHIE : Library of University of Pennsylvania, Philadelphia 4 (U.S.A.).

PROVIDENCE : Library of Brown University, Providence 12, Rhode Island (U.S.A.).

TORONTO : Library of University of Toronto, Toronto 5 (Canada).

TRIESTE : Bibliotheca Generale, Università degli Studi, Via Fabio Severo, Trieste.

WASHINGTON : Library of the Congress, Washington (U.S.A.).

MM.

Fernand BISSON DE LA ROQUE, 16, avenue Sainte-Foy, Neuilly (Seine).

Mlle Renée BLANDIN, 1, allée du Lac-Inférieur, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

Mme BLOTIERE, 21, quai Montebello, Paris (5°).

Armand BOUDRINGHIEN, Petit Château, Olsène (Belgique).

R. P. du BOURGUET, 42, rue de Grenelle, Paris (7°).

Jean BOYER, 2, rue de Miromesnil, Paris (8°).

Fernand BRAUN, 14, avenue de la Grande-Armée, Paris (17°).

Maurice BRAUN, Pavillon Condé, avenue Thiéry, Vaucresson (Seine-et-Oise).

Bernard BRUYERE, 27, rue des Écoles, Chatou (Seine-et-Oise).

Abbé BUCHER, 24, Avenheim, par Truchtersheim (Bas-Rhin).

Adriaan, De BUCK, De Mey Van Streefkerkstraat 25, Leiden (Pays-Bas).

Louis BUFFET, 115, boulevard Saint-Michel, Paris (5°).

Pierre BURDIN, 15, faubourg des Balmettes, Annecy (Haute-Savoie).

Eugène CAVAIGNAC, 11, rue de Thann, Paris (17°).

Abbé Henri CAZELLES, 59 bis, rue Ernest-Renan, Issy-Les-Moulineaux (Seine).

Jean-Louis de CENIVAL, 82, rue de l'Université, Paris (7°).

Jaroslav CERNY, Queen's College, Oxford (Grande-Bretagne).

Paul CHALUS, 9, rue Custine, Paris (18°).

Mlle CHANSON, 12, place de Villiers, Montreuil-sur-Seine (Seine).

Robert CHARLES, 54, rue d'Alger, Marseille (Bouches-du-Rhône).

François CHARLES-ROUX, 7 bis, rue des Saints-Pères, Paris (6°).

Mlle Madeleine CHARRIN-BASSO, 23, rue Chevert, Paris (7°).

Henri CHEVRIER, 46, rue Spontini, Paris (16°).

Louis CHRISTOPHE, 11, rue de Koubbeh, Héliopolis (Egypte).

L. CICUREL, 124, boulevard Maurice-Barrès, Neuilly (Seine).

J. J. CLERE, 34, rue du Cotentin, Paris (15°).

Raoul CLOUTHIER, Chambre 294, Gare Windsor, Montréal (Canada).

Mlle Adrienne COLOMB, 16, avenue de Villars, Paris (7°).

Michel COLONNA-CECCALDI, 1, rue Dulong, Paris (17°).

Paul CONTE, 1, avenue Bugeaud, Paris (16°).

John D., COONEY, Brooklyn Museum, Brooklyn 17, New York (U.S.A.).

Comtesse COSTA DE BEAUREGARD, 9, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7°).

Dr. Sylvio CURTO, via Belfiore, 72, Turin (Italie).

S. DAIRAINES, 31, rue Tronchet, Paris (8°).

François DAUMAS, « Au bord du Lez », Castelnau-le-Lez (Hérault).
 Mme Marcelle DELPECH-LABORIE, 20, avenue du Bel-Air Paris (12°).
 Mme DENARIE-ROBERT, 100, rue d'Assas, Paris (6°).
 Philippe DERCHAIN, 151, chaussée de Heuzy, Verviers (Belgique).
 Mme L. DESROCHES, 26, rue La Fontaine, Paris (16°).
 Mme DESROCHES NOBLECOURT, 6, rue de la Source, Paris (16°).
 J. DESTRAIS, 21, rue Sainte-Victoire, Versailles (Seine-et-Oise),
 Edouard DHORME, 13, rue du 22-Septembre, Bécon-les-Bruyères (Seine).
 André DIENY, 95, rue de Bagneux, Sceaux (Seine).
 Aladar DOBROVITS, Pannonia-Utca, 10, Budapest (Hongrie).
 Mlle Claudia DOLZANI, Salita Montanelli, 3, Trieste.
 Jean DORESSE, 4, avenue René-Isidore, Fontenay-aux-Roses (Seine).
 Mme Marianne DORESSE, 4, avenue René-Isidore, Fontenay-aux-Roses (Seine).
 Mme DREISINE, 27, rue Marsoulan, Paris (12°).
 Chanoine Etienne DRIOTON, 45, rue des Plantes, Montgeron (Seine-et-Oise).
 Mlle DUBUISSON, Musée de Troyes, 21, rue Chrestien-de-Troyes, Troyes (Aube).
 Maurice DUNAND, 30, rue Antoinette, Paris (18°).
 I. E. S. EDWARDS, 4 Merrivale, Southgate, London, N. 14 (Grande-Bretagne).
 Albert FAURE, 15, rue Cavallotti, Paris (18°).
 Mlle Denise FEUARDENT, Eculleville, par Beaumont-Hague (Manche).
 FONDATION EGYPTOLOGIQUE REINE ELISABETH, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles (Belgique).
 FOSSORIER, 27, avenue du Maréchal-Lyautey, Paris (16°).
 Joseph-Laurent FOURÈS, 66, rue des Chalets, Toulouse (Haute-Garonne).
 Henry FRANKFORT, 61, Kenway Road, London SW5 (Grande-Bretagne).
 Sami GABRA, 50, avenue du Baron-Empain, Héliopolis (Égypte).
 Sir Alan H. GARDINER, Court Place, Iffley, Oxford (Grande-Bretagne).
 Mlle Suzanne GAUDIN, 113, boulevard Bineau, Neuilly (Seine).
 Baronne GERARD, 53, rue de Verneuil, Paris (7°).
 André GILBERT, 35, avenue Victor-Hugo, Paris (16°).
 Mlle Marguerite GILLOT, 29, rue de Lübeck, Paris (16°).
 Gérard GODRON, 71, rue Claude-Bernard, Paris (5°).
 Robert GOULE, à Saint-Yan (Saône-et-Loire).
 Louis GRELET, Le Louverot, par Voiteur (Jura).
 Mlle GRESLAND, 7, rue d'Olivet, Paris (7°).
 Jean GRISSONNANCHE, 57, avenue de la Grande-Armée, Paris (16°).
 Etienne GUIBERT, 6, rue Louvois, Paris (2°).

Antoine GUILLAUMONT, 164, rue de Vaugirard, Paris (15°).
 Librairie GUMPERTS, Sodra Hamngatan, 35, Goteborg (Suède).
 Labib HABACHI, Service des Antiquités, 4, rue Mariette-Pacha, Le Caire (Égypte).
 Henri HENNE, 7, rue de Lesdiguières, Paris (4°).
 Mme HENREAUX, Direction des Musées de France, Palais du Louvre, Paris (1°).
 Yves HOREAU, 95, rue du Général-Buat, Nantes (Loire-Inférieure).
 Mlle Mary Churchill HUMPHREY, The North Wing-Glenview Farm, Glenview, Kentucky (U.S.A.).
 Josef JANSSEN, Hooigracht, 15, Leiden (Pays-Bas).
 Philippe JEAN, 249 bis, rue des Pyrénées, Paris (20°).
 Mlle Eva JELINKOVA, 4, rue Camille-Tahan, Paris (18°).
 Georges JOSEPH, 61, rue de Turbigo, Paris (3°).
 Mme KAMPMAN, 10, rue Coëtlogon, Paris (6°).
 Dr. KAMPMAN, Noordeindsplein 4a, Leiden (Pays-Bas).
 Mohammed Aly KAMY, Service des Antiquités Égyptiennes, Le Caire (Égypte).
 Louis KEIMER, 17 sh. Youssef el Guindi, Le Caire (Égypte).
 Roger KHAWAM, 14 bis, avenue du Grand-Veneur, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
 Otto KOEFOED-PETERSEN, Glyptothèque Ny Carlsberg, Dantes Plads, 32, Copenhague V, Danemark.
 Paule KRIEGER, 7, avenue de la Mésange, Parc-Saint-Maur (Seine).
 Charles KUENTZ, aux bons soins de l'Institut d'Égypte, Le Caire (Égypte).
 Mme KUENY, Musée des Beaux-Arts, Palais Longchamp, Marseille (Bouches-du-Rhône).
 Mlle Anne-Marie LABIT, 19, rue du Tour, Toulouse (Haute-Garonne).
 Pierre LACAU, 28, rue Cortambert, Paris (16°).
 François LALIER, 10, rue Édouard-Detaille, Paris (17°).
 Mlle Claire LALOUETTE, 184, avenue Marguerite-Renaudin, Clamart (Seine).
 Mme Geneviève LAMON, 62, rue Bobillot, Paris (13°).
 Jean-Philippe LAUER, 24, rue Desbordes-Valmore, Paris (16°).
 Lucien LAURENT, 141, avenue Parmentier, Paris (10°).
 Pierre LAURENT, 45, avenue de Châtillon, Paris (14°).
 Mme Alphonse LAZARD, 27, quai Anatole-France, Paris (7°).
 Mme André LAZARD, 86, boulevard Maurice-Barrès, Neuilly (Seine).
 Jean LECLANT, 77, rue Georges-Lardennois, Paris (19°).
 Gustave LÉFÈVRE, 17, rue Alexandre-Lange, Versailles (Seine-et-Oise).
 Mme Eric B. MAC LELLAN, 21, Meadway, London N. W. 11 (Grande-Bretagne).
 Mlle Marguerite LEGRAND, 3, rue Jules-Ferry, Asnières (Seine).
 Marcel LEMERLE, 6, square Servan, Paris (11°).

Mlle Christiane LESOURD, Professeur au Lycée de Jeunes Filles, Le Puy-en-Velay (Haute-Loire).
 Mme Andrée LOOTEN-AROS, 52, avenue de la Bourdonnais, Paris (7°).
 Mlle Madeleine LOSTE, 1, rue Delaizement, Neuilly (Seine).
 Michel MALININE, 6, avenue Alphonse-XIII, Paris (16°).
 Mme MAMLOUK, 5, rue Marouf, Le Caire (Égypte).
 Dr. MANS, Hôpital psychiatrique de Pulct, Agen (Lot-et-Garonne).
 Michel MARIAUX, 49, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (7°).
 Jean MARIQUE, 36, avenue Brunard, Uccle-Bruxelles (Belgique).
 Lucien MASSON, 23, boulevard Delessert, Paris (16°).
 Olivier MASSON, 14, rue Théophraste-Renaudot, Paris (15°).
 Charles MAYSTRE, 4, quai des Arnières, Genève (Suisse).
 Arpag MEKHITARIAN, 14, avenue du Roi-Chevalier, Bruxelles (Belgique).
 Georges MICHAÏLIDIS, 164, rue du Khédive-Ismail, Le Caire (Égypte).
 Mlle Luce MICHALET, 7, avenue du Bel-Air, Paris (12°).
 Mme Marthe MICHEL-LEVY, 90, rue de la Faisanderie, Paris (16°).
 Mlle Janine MONNET, 3, rue Jules-Ferry, Asnières (Seine).
 Pierre MONTET, 20, rue de Longchamp, Paris (16°).
 Jacques MOREAU, 11, rue d'Alsace, Angers (Maine-et-Loire).
 Jean MURAT, 3, rue R. et M. Pellet, Lyon (3°) (Rhône).
 Georges NAGEL, 22, avenue Dumas, Genève (Suisse).
 Yves NEVEU, Aix-en-Othe (Aube).
 André PAILLE, Pesmes (Haute-Saône).
 Jean-Pierre PARAIN, 39, rue Claude-Bernard, Paris (5°).
 Dr. Richard PARKER, Brown University, Providence 12, Rhode Island (U.S.A.).
 Mme PATHE, 73, faubourg Saint-Honoré, Paris (8°).
 Alexandre PLANKOFF, 30, rue Fouad-I^{er}, appartement 62, Le Caire (Égypte).
 Maurice PILLET, 9, rue Gilbert-de-Guingand, Versailles (Seine-et-Oise).
 Comte Jacques Pirenne, 15, rue de Buchholtz, Ixelles-Bruxelles (Belgique).
 André Pochan, 29, rue de Houilles, Montesson (Seine-et-Oise).
 Mme Denise POITELON, 18, rue Réaumur, Paris (3°).
 Mlle Gisèle POLAILLON-KERVÉN, 61, rue de Mironnesnil, Paris (8°).
 Georges POSENER, 27, rue Vaneau, Paris (7°).
 Mme Elisabeth POULAIN, Musée Goya, Castres (Tarn).
 Mlle Claire PREAUX, 109, rue de l'Abbaye, Bruxelles (Belgique).
 Mlle PUY LE BLANC, La Châtaigneraie (Vendée).
 Luiz Fernando RAPOSO-FONTENELLE, 137, rue Barao-de-Jaguaribes, Rio de Janeiro (Brésil).
 Charles RATTON, 14, rue de Marignan, Paris (8°).
 Roger REMONDON, 94, boulevard Flandrin, Paris (16°).

Henri RIAD, Hôtel d'Orléans, 31, rue des Ecoles, Paris (5°).
 Alain RIOTTOT, 1, rue de Milan, Paris (9°).
 Mme J.-P. ROBIN, 46, avenue du Président-Wilson, Paris (16°).
 Dr. Abraham ROSENVASSER, Arribenos 137, Buenos-Aires (République Argentine).
 Michel ROSTOVTZEFF, 470 Whitney Avenue, New-Haven, Connecticut (U.S.A.).
 Mme ROUSSEAU-PROUVAY, 8, rue de Rivoli, Paris (4°).
 P.P.K. RUCH, ul Srebrna 12, Varsovie (Pologne).
 Mme SABATHIER, 16, rue de Tournon, Paris (6°).
 Jean SAINTE-FARE GARNOT, 4 bis, rue d'Ulm, Paris (5°).
 Mlle Marie-Thérèse de SAINT-PAUL, 4, rue Guy-de-Maupassant, Paris (16°).
 Antoine SALLES, 21, rue d'Assas, Paris (6°).
 Jacques SCHWARTZ, Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg (Bas-Rhin).
 Serge SAUNERON, 25, boulevard Jean-Jaurès, Boulogne-sur-Seine (Seine).
 Keith C. SEELE, Oriental Institute, University of Chicago, Chicago 37, Illinois (U.S.A.).
 Hasan SOBHY, Association des Études Historiques, 106, avenue Fouad-I^{er}, Le Caire (Égypte).
 Jean SOZET, 13, rue Bély, Lyon (4°) (Rhône).
 Robert O. STEUER, « Les Oliviers », 24, boulevard Joffre, Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes).
 Maurice STRACMANS, 12, avenue des Narcisses, Uccle-Bruxelles (Belgique).
 Philippe SUSSEL, 1, rue Vidal-de-la-Blache, Paris (20°).
 Albert SYLVAIN, 3, rue Dante, Limoges (Haute-Vienne).
 Aristide THEODORIDES, 158, avenue J.-P.-Carsoël, Uccle-Bruxelles (Belgique).
 Mme Adrienne TONY-REVILLON, 15, place Malesherbes, Paris (17°).
 Mme TOURNAFOND, 6, rue du Sylvain-Colinet, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
 Jacques VANDIER, 11, rue du Square-Carpeaux, Paris (18°).
 Robert VAUCHER, 99, avenue des Champs-Élysées, Paris (8°).
 Jean VERCOUTTER, 104, rue de Cambronne, Paris (15°).
 Joseph VERGOTTE, 4, avenue Léon-Darte, Louvain-Heverlé (Belgique).
 Mme VEZIN, 7, rue du Docteur-Roux, Paris (15°).
 Bernard VIGNERON, 6, avenue Louise, La Madeleine-lez-Lille (Nord).
 Mme de la VILLEON, 62, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (7°).
 M. VINCENOT, 28, boulevard du Roi, Versailles (Seine-et-Oise).
 Mme Helen WALL, 4, rue Léopold-Robert, Paris (14°).
 Baudouin VAN DE WALLE, 187, rue Belliard, Bruxelles (Belgique).
 Mme Raymond WEILL, 4 bis, rue Damesme, Paris (13°).
 Guy WEILL-GOUDCHAUX, 184, rue de l'Université, Paris (7°).
 Henri WILD, 94, boulevard du Montparnasse, Paris.

Constant De WIT, Kattenberg, 34, Boitsfort-Bruxelles (Belgique).
Jean YOYOTTE, 9, rue des Arènes, Paris (5^e).
Dr. J. ZANDEE, Herenweg, 84, Warmond (Pays-Bas).
Abd el Hamid ZAYED, Service des Antiquités, rue Mariette-Pacha, Le Caire (Égypte).

Membres nouvellement admis :

BIBLIOTHÈQUES :

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG (Allemagne).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE BIBLIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE (Pères Dominicains), rue de Naplouse, Jérusalem, via Transjordanie.

BIBLIOTHÈQUE DES SERVICES CULTURELS DE L'AMBASSADE DE FRANCE, 972 Fifth Avenue New-York 21. (U.S.A.).

Mme Germaine CHAUVIN, 6, rue Santerre, Paris (12^e).

Capitaine de Corvette DENNIS, 56, rue Vaneau, Paris (7^e).

Dr. Hans HICKMANN, musica Viva, 1 Sekket El-Fadl, Le Caire (Égypte).

Adrien MAISONNEUVE, 11, rue Saint-Sulpice, Paris (6^e).

Membres de Droit du Comité

Maurice ALLIOT, Professeur d'Égyptologie à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

A. BATAILLE, Professeur de Papyrologie à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

R. P. Pierre du BOURGUET, Professeur à l'École Libre des Langues Orientales de l'Institut Catholique.

F. BISSON DE LA ROQUE, Ancien Directeur de Fouilles du Musée du Louvre.

B. BRUYÈRE, Ancien Chef des Chantiers de Fouilles de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire.

H. CHEVRIER, Directeur des Travaux du Temple de Karnak.

J.-J. CLÈRE, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études.

François DAUMAS, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

Mme Christiane DESROCHE NOBLECOURT, Conservateur au Département Égyptien du Musée du Louvre.

Chanoine Étienne DRIOTON, Directeur de Recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, Membre du Conseil Artistique de la Réunion des Musées Nationaux.

Maurice DUNAND, Conservateur en Chef des Musées Nationaux.

Henri HENNE, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

Ch. KUENTZ, Ancien Directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, Maître de Recherches au C.N.R.S.

P. LACAU, Membre de l'Institut.

J.-P. LAUER, Directeur des Travaux de la Pyramide à Degrés de Sakkarah (Égypte).

Gustave LEFEBVRE, Membre de l'Institut, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études.

Michel MALININE, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études.

M. MARIAUX, Trésorier de la Société.

P. MONTET, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

M. PILLET, Ancien Directeur des Travaux du Temple de Karnak.

G. POSENER, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études.

C. ROBICHON, Chef des Chantiers de Fouilles de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire.

Jean SAINTE-FARE GARNOT, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études, Directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire.

Jacques VANDIER, Conservateur en Chef du Département Égyptien du Musée du Louvre.

Membres élus du Comité en 1953-1954

Comte Louis de BLACAS.

A. De BUCK, Professeur à l'Université de Leyde.

E. CAVAINAC, Professeur Honoraire à l'Université de Strasbourg.

F. CHARLES-ROUX, Ambassadeur de France, Président de la Compagnie Universelle du Canal de Suez.

E. DHORME, Membre de l'Institut.

R. DUSSAUD, Membre de l'Institut.

Sami GABRA, Professeur à l'Université du Caire.

Sir Alan H. GARDINER, Membre de l'Institut.

O. KOEFOED PETERSEN, Conservateur de la Glyptothèque Ny Carlsberg de Copenhague.

G. NAGEL, Professeur à la Faculté de Théologie de Genève.

A. PEYTEL, Président du Crédit Algérien.

Comte Jacques PIRENNE, Professeur à la Faculté de Droit de Bruxelles.

Cl. SCHAEFFER, Membre de l'Institut, Secrétaire Général de la Commission des Fouilles au Ministère des Affaires Étrangères.

M. VINCENOT, Président du Crédit Foncier Égyptien.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE
11, PLACE MARCELLIN BERTHELOT
PARIS-5^e

COMPOSITION DU BUREAU POUR LES ANNÉES 1951-1953

Président.	MM. Pierre MONTET, Professeur au Collège de France
Vice-Présidents	Jacques VANDIER, Conservateur en Chef du Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, Professeur à l'École du Louvre. Maurice ALLIOT, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.
Secrétaire.	M ^{me} Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Conservateur au Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, chargée de Cours à l'École du Louvre.
Trésorier.	M. Michel MARIAUX
Correspondance. . . et Bulletin	Administrative et Scientifique : M ^{me} Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Musée du Louvre, Paris-1 ^{er} . Financière : M. Michel MARIAUX, 49, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris-7 ^e .
Compte de chèques postaux	Paris N° 2093-33.
Compte en Banque	Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2 ^e Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie.

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur	MM. Pierre MONTET Lui adresser les manuscrits destinés à la Revue. 20, rue de Longchamp, Paris-16 ^e .
Commission de publication. . .	A. BATAILLE, maître de conférences de Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris. J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes. J. SAINTE FARE GARNOT, directeur d'études, à l'École pratique des Hautes Etudes.
Secrétariat	J.-J. CLÈRE, 34, rue du Cotentin, Paris-15 ^e .

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

23 Juin 1953

La séance fut ouverte à 17 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Montet, Président.

Le procès verbal de la précédente Assemblée fut adopté à l'unanimité.

Membres excusés : Mesdemoiselles Gillot, Jacquot ;
Madame Prouvay-Rousseau ;
Messieurs Drioton, Horeau, Lefebvre, Stracmans.

Nécrologie :

La parole fut donnée en premier à MM. Sainte Fare Garnot et André Bataille lesquels évoquèrent d'une façon émouvante la vie et l'œuvre de notre collègue Jules BAILLET, décédé récemment dans sa ville d'Orléans, à l'âge de 88 ans.

Présentation de nouveaux Membres :

Mademoiselle Lesourd ;
Monsieur Yves Horeau ;
The Library of University of Pennsylvania, Philadelphie ;
Messieurs Olivier Masson, Bernard Vigneron, le Docteur Zandee (Pays-Bas) :

Nouvelles de la Société :

Deux membres actifs de notre Société ont brillamment passé leur Thèse de Doctorat ès-Lettres au cours de l'année scolaire 1952-1953 :

Mademoiselle Claire Lalouette, Monsieur Jean Vercoutter.

La thèse de Mlle Lalouette avait pour sujet **les Statuettes Stelephores à la XVIII^e dynastie et les hymnes solaires.**

Celle de M. Vercoutter concernait **les relations des Egyptiens avec les Pays Egéens.**

Nouvelles de l'Égyptologie :

Les fêtes du centenaire de Sir **Flinders Petrie** à Londres ont réuni de nombreux Égyptologues dans les locaux réaménagés de l'**University College**, le 17 Juin dernier. Notre Président, qui y représentait le Collège de France, évoqua pour nous cette rencontre égyptologique outre-manche, qui fut suivie d'un dîner et d'une réception réunissant de nombreux archéologues anglais et étrangers.

Communications :

Les voyages africains étaient au programme. **Jean Laporte**, nous parla de la **Seconde Expédition sur le Nil en Canoë-Kayak** qu'il avait organisée avec John Goddard et Jacques Blein (remplaçant le regretté André Davy qui perdit la vie dans les rapides du Lac Victoria).

De cette seconde expédition, M. Laporte donna de remarquables photographies en couleur. Il su nous montrer les efforts et les émerveillements de ces jeunes sportifs qui furent les premiers à descendre en kayak le fleuve, depuis le Lac Victoria, jusqu'à la Méditerranée : ces documents permirent à l'Assemblée de contempler les pays et les hommes, si divers qui, sur un parcours aussi long, doivent, en partie leur vie au Nil.

Pierre Montet exposa les résultats d'un long **voyage archéologique** effectué par lui en **Afrique du Nord** pendant les mois de Mars, Avril, Mai, en **Cyrénaïque-Egypte-Liban**. De magnifiques vues en couleur illustraient la causerie au cours de laquelle notre Président nous entraîna en Cyrénaïque d'abord (voir rapport suivant), puis en Egypte, de courts instants à Tanis et enfin au Liban. M. Montet a pu étudier à Byblos et près de Baalbek quelques inscriptions hiéroglyphiques découvertes récemment. Puis il a prospecté en compagnie de M. Dunand la région où se cache l'ancienne ville de Simyra.

La séance fut levée à 19 heures.

RAPPORT

SUR UNE MISSION EN CYRÉNAÏQUE

Mars-Avril 1953

Par Pierre MONTET

Je voudrais tout d'abord expliquer en peu de mots l'attrait que la Cyrénaïque présente pour un égyptologue. Les anciens Egyptiens étaient en rapport, au moins depuis l'époque énéolithique, avec un peuple qu'ils appelaient les **Tehenou**. Sur la palette du Musée du Caire dite : « du tribut libyen », on voit que les **Tehenou** habitaient un pays boisé et qu'ils livraient aux Egyptiens des bœufs, des ânes et des moutons (1). Les documents prouvent qu'au temps du roi Sahourê, au temps du roi Pépi II d'immenses troupeaux d'ânes et de bœufs, de moutons et de chèvres quittèrent le pays des **Tehenou** pour la vallée du Nil (2). La plupart des auteurs estiment que les **Tehenou** vivaient à l'ouest du Delta et dans les oasis. Il faudrait alors prouver que le désert occidental était boisé et que les oasis pouvaient nourrir de tels troupeaux. Les géologues estiment au contraire que le régime désertique existait avant Ménéès. En fait, le peu que nous savons du pays des **Tehenou** convient très bien à la Libye « nourricière de brebis », comme dit la Pythie de Delphes (3). Il est vrai que les arbres figurés sur la palette du Caire ne se laissent pas très aisément identifier. **Newberry** y reconnaissait des oliviers. **L. Keimer** est opposé à cet avis, mais ne propose rien à la place. Les arbres pourraient être aussi bien des caroubiers ou des genévriers que des oliviers. Or, ces trois essences viennent abondamment dans la Cyrénaïque.

Cette constatation m'amène à proposer une interprétation nouvelle d'un passage souvent cité des Instructions

pour le roi Merikarê. Après avoir parlé de la situation dans le Delta du Nil, le roi-écrivain s'exprime ainsi :

« J'ai pacifié l'Ouest en son entier jusqu'aux marches du Lac (*pedesout ent ché*). Ils le travaillent, de sorte qu'il donne le bois de *merou*. On voit des genévriers (*ouân*). Ils nous les donnent (pendant que) l'Orient est au pouvoir des Barbares. (5) »

Il ne faut pas oublier que le sapin, *âch*, le *merou*, dont on sait seulement que c'est un bois rouge, et le genévrier, *ouân*, étaient les produits du pays Negaou que dans des temps plus heureux des Egyptiens chargeaient à Byblos et acheminaient par les branches de Tanis ou de Damiette jusqu'à Memphis (6). Ce trafic était devenu impossible parce que les nomes du Delta oriental étaient occupés par des Barbares. On n'a d'ailleurs trouvé à Byblos aucun objet égyptien de la première période intermédiaire. Les Egyptiens qui ne pouvaient se passer de bois demandèrent aux Tehenou ce que les Libanais n'étaient plus en état de fournir. Sans doute il ne fallait pas s'attendre à trouver en Cyrénaïque les magnifiques sapins, orgueil du Liban, mais on pouvait se rabattre sur d'autres conifères, le *merou* et le *ouân*.

On voit donc le rôle que tenaient les anciens Lybiens dans la vie économique des Egyptiens. Ils leur livraient en tout temps des bestiaux et en certaines périodes du bois. Or, nous savons quel fut le résultat des rapports commerciaux entre Byblos et l'Égypte. D'innombrables objets égyptiens prirent le chemin du Liban et furent déposés dans les temples et les tombeaux de Byblos. Il en reste assez, en dépit des destructions, pour enrichir de faits et de dates l'histoire des deux pays. Ne peut-on espérer qu'une chance égale est offerte en Libye à l'archéologie égyptienne ?

Notre supposition tire une grande force du titre que les Egyptiens attribuent très souvent aux chefs des Libyens. Ils les appellent *haty-â en Tehenou* « prince du Tehenou », comme ils appellent leurs propres grands : *haty-â en Djâni*, *haty-â en Djeba*, prince de Tanis prince d'Edfou. Certains égyptologues ont pensé que c'est par raillerie que les Egyptiens appelaient les Libyens princes,

mais cette interprétation n'est nullement prouvée et je crois pouvoir en proposer une autre.

Les rois de Byblos qui se donnent dans leur langue le titre de *melek* se parent aussi, quand ils écrivent en égyptien, du titre de *haty-â* ; *haty-â en Kapni* « prince de Byblos ». Dans les tombeaux de plusieurs de ces princes nous avons trouvé, mêlés à des objets de fabrication locale, des objets de prix envoyés par les Pharaons ; dans le tombeau I un vase d'obsidienne et or envoyé par Amenemhat III, dans le tombeau II un vase de brèche grise et un coffret à encens en or et obsidienne envoyé par Amenemhat IV, dans le tombeau IV, pillé, un morceau de vase d'albâtre et dans le tombeau d'Ahiram un autre vase d'albâtre, cadeau de Ramsès II (7). J'en conclus que le Pharaon, à la fois pour remercier les rois de Byblos qui leur fournissaient du bois et des bateaux et pour se les attacher davantage, les nommaient prince, *haty-â*, ce qui comportait l'octroi de l'offrande royale funéraire, *hotep dy nesout*, consistant dans ce cas particulier en quelques objets de prix. Il y a donc tout lieu de croire que les chefs des Libyens, nommés prince par Pharaon, étaient également gratifiés de l'offrande royale funéraire. Et si jamais on découvre leurs tombeaux, on ne saurait manquer d'y trouver les envois pharaoniques qui permettront de les dater avec tout leur contenu et les personnages qui y reposaient.

A Byblos, les objets égyptiens ont été recueillis à la fois dans les temples et dans les tombeaux. L'espoir de trouver dans les temples de Cyrénaïque des objets égyptiens se base sur les récits d'Hérodote et sur des faits connus. D'une part Hérodote raconte qu'Amasis et sa femme, en reconnaissance d'une guérison, envoyèrent des statues à la déesse de Cyrène (8). D'autre part le professeur Gennaro Pesce a eu l'agréable surprise de découvrir à Tolmeita, dans un palais hellénistique, un lot important et varié d'antiquités égyptiennes, dont les pièces maîtresses sont deux statues décorées d'inscriptions (9). L'une de ces statues, celle de Hor-pa-khared fils de Hori, n'est pas antérieure à l'époque ptolémaïque, mais l'autre qui appartient à un nommé Pa-en-djerti fils de Cheri-Amon, et de Mont-em-inet pourrait dater du règne de

Ramsès II, car un fonctionnaire de ce temps nommé aussi Pa-en-djerti a les mêmes titres et les mêmes parents (10). On pourrait objecter que les mêmes noms se retrouvent dans certaines familles à plusieurs générations d'intervalle. Si tel était le cas, le style des hiéroglyphes permettrait de faire remonter la statue de Tolmeita au moins à l'époque saïte, qui peut encore revendiquer un fragment du palais hellénistique au nom d'un Psamétik.

Il ne restait plus après avoir posé ces principes qu'à passer à l'action, autrement dit à prospecter la Cyrénaïque en vue de déterminer le site où ils pourraient être vérifiés. Mon projet a pu se réaliser grâce à l'appui de la Commission des fouilles du Service des Relations Culturelles. Nous avons été accueillis de manière très encourageante, mon assistant Alain Riottot et moi, par notre consul à Benghazi, M. Moreau, et par le directeur du département des Antiquités, M. Johns. Les autorités locales ont grandement facilité notre tâche. Nous avons pu ainsi en un temps très court visiter plusieurs sites, choisir l'un d'eux et y commencer des sondages.

Notre première excursion avait pour but les oasis voisines d'Augila et de Djallo qui se trouvent à un peu moins de cinq cents kilomètres au sud de Benghazi. Décrites au commencement du siècle dernier par l'archéologue Pachot, elles n'ont pas eu depuis beaucoup de visiteurs. Cependant, ce que disent d'Augila les auteurs classiques est bien fait pour piquer la curiosité. D'abord cette oasis est déjà ainsi nommée par Hérodote (11). Le père de l'histoire signale que des caravaniers partis de Thèbes atteignaient en dix jours l'oasis d'Amon, puis toujours en dix jours Augila, puis les Garamantes et ainsi de suite. Longtemps après Hérodote, Procope note l'existence d'un temple d'Amon. Notre excursion aurait pu s'appeler « rendez-vous avec Amon ».

Il y a avantage, quand on part de Benghazi, à gagner d'abord Agedabia où la moudirieh offre un gîte convenable. Les Italiens avaient commencé une route allant d'Agedabia vers le Sud, mais la route se change très vite en une piste affreuse et bientôt il n'y a plus de piste du tout. On roule sur le sable du désert où nous avons rencontré une hyène de forte taille.

L'oasis, longue de plusieurs kilomètres, se présente comme une forêt de palmiers assez clairsemée, interrompue par de maigres cultures. L'eau est à plus de deux mètres de profondeur. Des chadoufs la prennent dans des puits construits avec des branches de palmiers solidement entrelacées. Un peu partout, des enfants posent des pièges qui rappellent tout à fait ceux qui sont figurés dans les tombeaux de Beni-Hassan. Les maisons sont toutes en brique crue et pauvrement meublées, y compris celle du Moudhir. Il en est de même des mosquées et des marabouts. Aucune trace d'un temple égyptien. Les habitants, qui offrent aux voyageurs des monnaies, n'ont jamais vu de scarabées, ni aucun objet égyptien. Non loin du village, des murs de brique crue s'enfonçaient dans le sable. Nous en avons dégagé plusieurs sans remarquer aucun indice intéressant. A quelques kilomètres de Djallo, on peut voir une construction de pierres très ruinée que les indigènes appellent le château. Les oasis n'offrent donc pour ainsi dire rien à l'archéologue, mais le linguiste et l'ethnologue tireraient profit d'un séjour un peu prolongé, car les habitants parlent entre eux un dialecte berbère, mais l'arabe gagne rapidement du terrain par la présence de jeunes instituteurs pleins d'allant.

La grande ville de Benghazi recouvre à la fois l'ancienne Evhespéride, dont M. Johns et ses collaborateurs s'empressent de dégager les vestiges avant qu'ils ne disparaissent sous le cimetière musulman, et la ville plus récente de Bérénice.

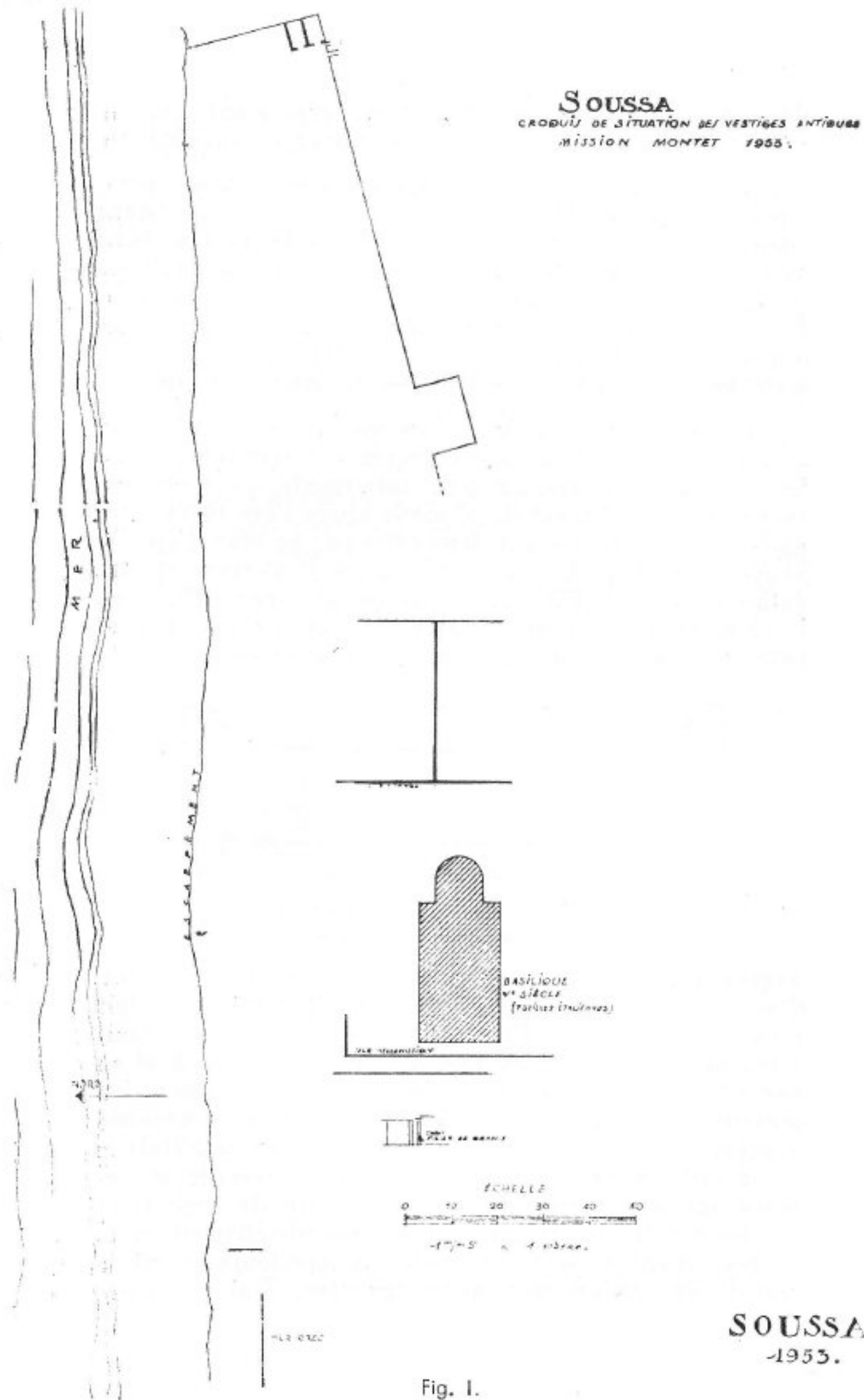
Tolmeita, en bas de Barcé, est maintenant bien connue des égyptologues. Une partie des trouvailles de M. Genaro Pesce est conservée dans un magasin, par exemple un babouin de granit intact. Les plus belles pièces sont au Musée de Cyrène.

Cyrène, à 600-630 mètres d'altitude, semble un morceau de la Grèce plaqué sur le rivage africain. Entre le temenos d'Apollon, les bains, le théâtre, l'Odéon, la Fontaine de la nymphe Cyrène, le temple d'Isis, le Caesareum, le grand temple de Zeus, on pourrait se croire à Delphes. Jusqu'à présent, aucun objet égyptien n'est sorti de ces temples, ni de ces tombeaux, dont les portes ont quelquefois un aspect égyptien. Cependant, les fouilles de Cyrène

ne peuvent pas être considérées comme terminées, car on aperçoit des vestiges anciens très loin de l'agglomération aussi bien sur le plateau qu'en descendant vers la mer. Tout espoir n'est donc pas perdu. Il ne faut pas oublier en effet que les indigènes se donnèrent au Pharaon quand ils réclamèrent son aide contre les colonisateurs grecs (13). L'armée d'Apriès fut battue, mais après lui, Amasis qui avait conclu amitié et alliance avec les Cyrénéens ayant été guéri d'une infirmité, sa femme leur fit envoyer une statue qu'Hérodote a pu voir en dehors de la ville. Quant à Amasis, il a lui-même envoyé à Cyrène une statue dorée de Neith et sa propre image (14).

Il y a de fortes raisons de penser que la déesse qui a rendu à Amasis sa virilité était pour les Egyptiens une vieille connaissance. Une inscription que j'ai trouvée à Tannis il y a trois ans contenait le nom d'une déesse Chehedet, qui avait déjà été signalée par Legrain dans des noms théophores. Le peu qu'on savait de cette déesse montrait qu'elle était libyenne (15). Or, le nom indigène de Cyrène, qu'on peut lire sur toutes les bornes kilométriques des routes menant à Cyrène, est Chehat. Le nom de Chahedet peut donc s'interpréter « celle de Chehat », comme Bastit signifie « celle de Bast ». On peut même prévoir que cette déesse était représentée sous la forme d'une vache ou d'une femme à tête de vache. Nous lisons en effet, toujours chez Hérodote, que les femmes des Cyrénéens s'interdisaient de consommer de la viande de vache, par égard pour la déesse Isis (16). En Egypte et dans les pays voisins les interdictions ne sont pas prononcées au hasard, mais elles sont en rapport avec l'aspect extérieur ou avec les aventures des divinités (17).

Apollonia, port de Cyrène, a aussi un nom indigène qui est Soussa, de même qu'Hadrumète, en Tunisie, s'appelle aussi Soussa. Ce nom, dont l'étymologie n'est pas certaine (18), pourrait correspondre à celui de SSS. Sesousou, qui est la ville natale de Seth. La position de cette ville n'est pas connue. On sait seulement qu'elle était à l'Ouest. Or le dieu Seth, qui a tant d'affinités avec les Baals sémitiques, a aussi des accointances avec la Libye. Son animal sacré *Cha* ne peut être étranger au



dieu des Libyens, que les Egyptiens appelaient *Cha* ou *Ach* et qu'ils représentaient souvent avec la tête de Seth.

Les restes de l'ancienne Apollonia se trouvent principalement dans une zone réservée au milieu du bourg moderne de Soussa. Le mur d'enceinte se termine au bord de la mer par une tour ronde haute de plusieurs mètres, mais une autre tour également ronde se voit dans la mer. Il est facile de se rendre compte qu'une partie assez importante de la ville ancienne est immergée. Des îlots, à 300 mètres du rivage, portent des fragments de mur.

Entre l'enceinte et le théâtre qui se trouve à l'extrémité est de la ville, les archéologues ont reconnu les restes de cinq basiliques. La plus importante, qui a été restaurée, date seulement du v^e siècle après l'ère chrétienne, mais elle est entourée sur deux côtés par un mur d'époque hellénistique (fig. 1). On peut voir à l'intérieur quatre dalles en granit d'Assouan, hautes et larges d'environ 1 mètre et d'épaisseur variable (fig. 2). La face principale, décorée de deux moulures en haut et en bas, a été

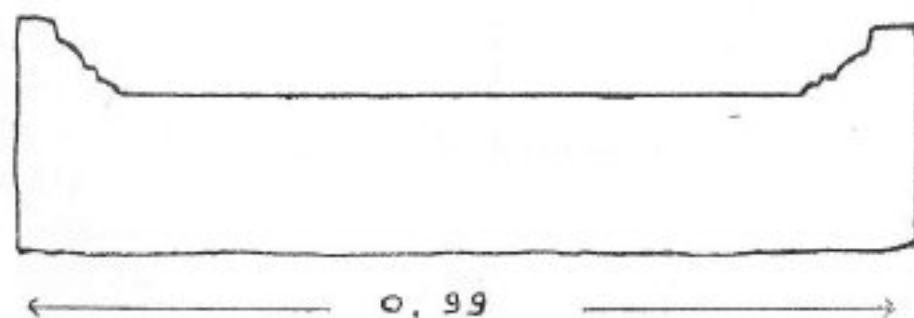


Fig. 2. - Coupe d'une des dalles en granit se trouvant dans la basilique.

soigneusement polie ; les autres faces sont assez frustes. Etant donné qu'à l'époque romaine l'Egypte exportait dans tous les pays méditerranéens des colonnes de granit d'Assouan, il en existe à Tyr, à Byblos, à Baalbek et en bien d'autres sites. Apollonia en a reçu certainement, on pourrait admettre que les dalles ont été taillées à Assouan et expédiées de cette ville à Apollonia, mais si c'était le cas la taille aurait été sans doute plus soignée et les dalles auraient toutes la même épaisseur. Je crois donc qu'elles ont été découpées, et assez maladroitement, dans un monument qui se trouvait déjà à Apollonia et qui ne pouvait être qu'un monument égyptien. J'ai remarqué

d'autre part à quelques mètres à l'Ouest du mur hellénistique, un bloc de granit à section carrée qui semblait profondément enfoncé dans le sol.

Telles sont les raisons qui m'ont amené à solliciter du département des Antiquités l'autorisation d'entreprendre des sondages à Soussa-Apollonia. Nous nous sommes mis à l'œuvre, dès que l'autorisation nous eut été accordée et au cours d'une courte campagne nous avons pratiqué trois sondages (fig. 1).

A l'Est entre la basilique et le théâtre, à une vingtaine de mètres du rivage, la paroi rocheuse a été dressée sur une longueur de 75 mètres et l'on y a creusé quatorze chambres contiguës dont les portes ont le même aspect égyptien que certains hypogées de Cyrène. Toutes ces chambres sont alimentées en eau par un canal ménagé à un mètre au-dessus du sol, dans la paroi du fond, qui traverse toutes les parois de séparation et recevait à l'époque romaine l'eau de deux citernes jumellées, cons-

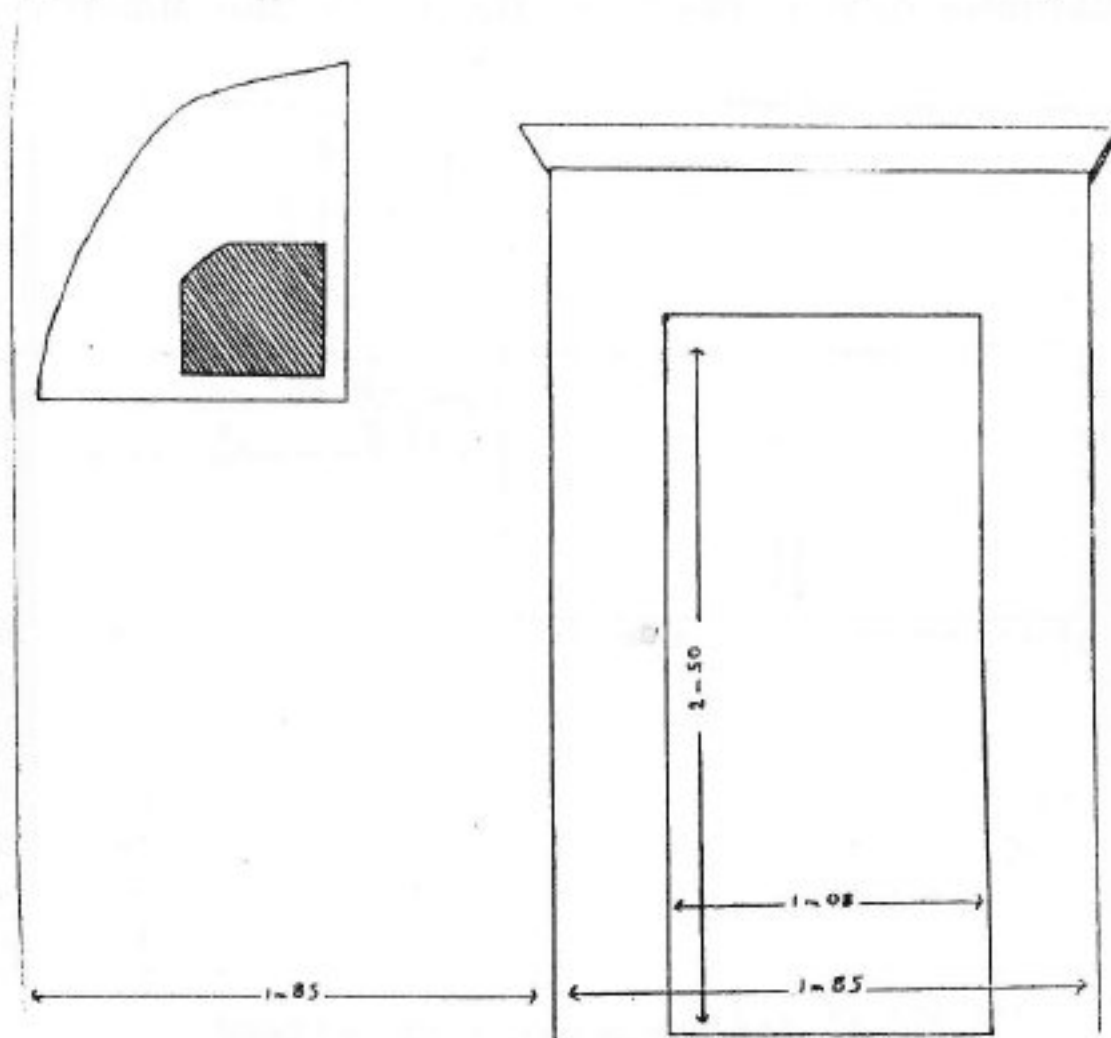


Fig. 3. - Porte de la chambre I et passage de l'adduction d'eau.

truites dans l'angle rocheux. Ces citernes ont sans doute remplacé une installation plus ancienne. L'usage de ces chambres est loin d'être évident. Beaucoup admettent que les fidèles s'y lavaient avant d'entrer dans les temples. Il se pourrait qu'elles aient été utilisées par des artisans, car plusieurs fours à poterie existent encore sur la plage. Les chambres sont actuellement comblées à moitié, ou même aux trois quarts, par le sable que les tempêtes rejettent constamment vers l'intérieur. Nous avons dégagé la porte de la première chambre, à partir de l'angle est, afin d'en mesurer la hauteur (fig. 3) et la façade de la première citerne à partir du même angle. Des tuyaux de poterie y sont encore en place.

Notre deuxième sondage a eu lieu autour des piliers de granit que nous avons repérés à l'ouest du mur hellénistique. Ce pilier, haut de 1 m. 10, repose sur un petit mur dont les matériaux sont principalement cinq dalles de granit tout à fait semblables à celles que nous avons remarquées dans la basilique (fig. 4). Ce mur superficiel

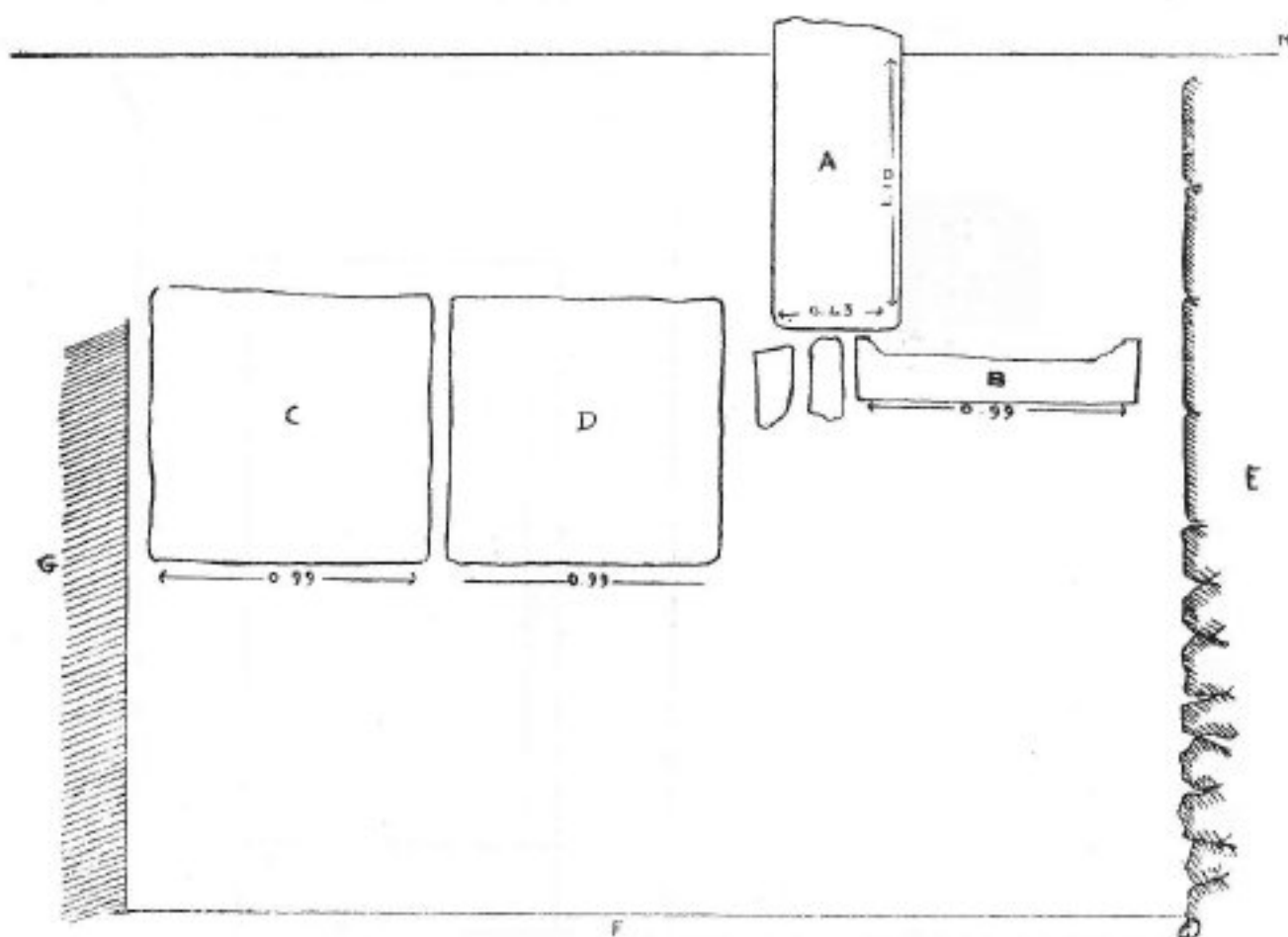


Fig. 4. - Sondage du pilier. Coupe est-ouest.

N. niveau du sol actuel. - A. pilier de granit. - B. dalle horizontale de granit.
C. et D. dalles verticales de granit. - E. mur. - F. sol dallé. - G. mur.

rencontre à angle droit un mur plus profond et qui se prolonge vers le nord et vers le sud. Il présente deux états. La moitié supérieure est formée de blocs réguliers, bien appareillés. La moitié inférieure, faite de blocs de toute forme, fait penser aux murs de l'ancienne Evhespéride.

A droite et à gauche du mur de granit, jusqu'à la séparation des deux parties du mur, nous avons récolté de nombreux tessons de poterie, un col de vase décoré de bucranes, des lampes, des tessons très épais. Dans la moitié inférieure, jusqu'à un dallage qui se trouve à 3 m. du sol actuel, nous avons recueilli des tessons très épais de plusieurs jarres décorées soit d'une tête de femme, soit de têtes de lion, un fond d'une poterie sigillée, un fonds de vase en albâtre égyptien, de nombreux fragments de vases lustrés noirs ornés d'oves et de palmes, ou à figures ocres, et un fragment de vase à figure noire. Il est évident que ce secteur a été fortement bouleversé.

Notre troisième sondage se situe à une trentaine de mètres plus à l'ouest, au bord du talus qui s'élève sur la plage de galets. Ce talus haut, suivant les endroits, de 2 ou 3 mètres et qui va de la tour ronde au théâtre, laisse apercevoir des blocs et des tessons. Nous l'avons attaqué à un endroit qui nous a paru propre à déterminer les niveaux archéologiques. Nous avons pu dégager un mur long et mince qui formait le fond d'une construction que la mer a dévorée à l'exception de ce seul vestige. A l'est, six assises sont conservées et une seule à l'ouest. A 2 mètres de l'angle est, une porte est conservée avec son seuil et la partie inférieure de ses deux montants (fig. 5). En dégageant la face méridionale de ce mur par une tranchée large de 1 mètre, nous avons pu distinguer les niveaux suivants :

1° La couche superficielle haute de 0 m. 80 est limitée partiellement par un petit dallage de calcaire. Nous y avons ramassé de nombreux tessons de poterie et plusieurs lampes d'époque byzantine.

2° Entre ce dallage et une couche de cailloutis, la seconde couche haute de 0 m. 75 est farcie de tessons de poterie d'époque byzantine ou romaine.

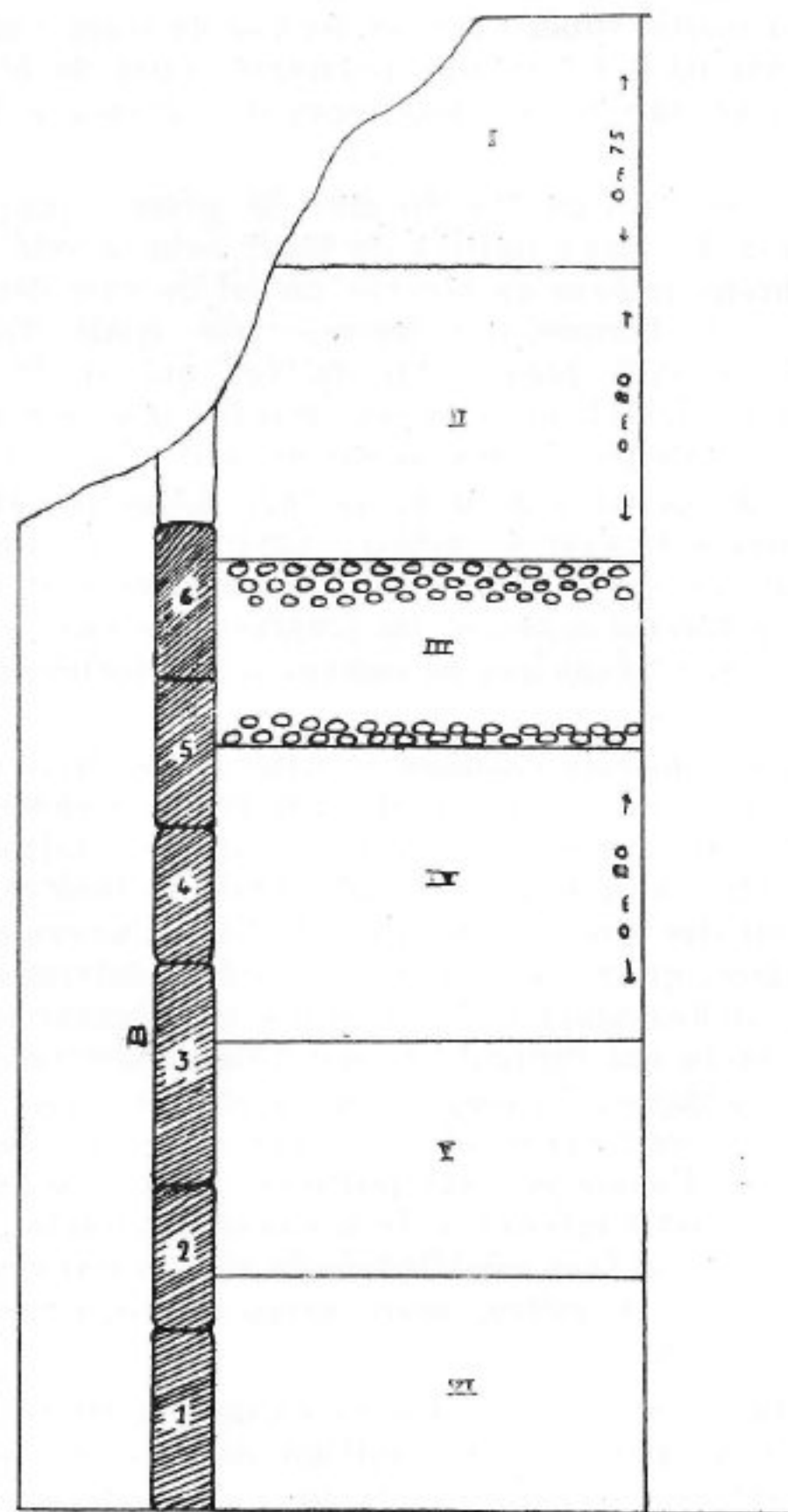


Fig. 5. - Coupe de la tranchée de recherche au bord de la mer.

A. niveau du sol actuel. - B. mur de pierres à six assises. - I. Poterie byzantine. - II. Poterie romaine. - III. Vases lustrés noirs. - IV. Vases à figures ocres, lécythe. - V. Couche stérile. - VI. Tessons décorés de bandes et de lignes.

3° La troisième couche, comprise entre deux lits de cailloux, a fourni des fonds de coupes lustrés noirs, décorés de cercles, d'oves et de palmettes, de becs de lampe également lustrés noirs.

4° La couche suivante contenait aussi des fonds de coupes des anses et des becs. Elle nous a donné en outre un fragment décoré d'une tête barbue en relief, des fragments de vase à figures ocres, trois fragments se raccordant d'un lécythe, enfin un fragment à figures noires.

5° Au-dessous, en face de la seconde assise du mur, une couche de terre rouge haute de 0 m. 40 était complètement stérile. Le dessus de cette couche formait évidemment le sol contemporain de la maison.

6° Entre la couche de terre et le rocher, une couche peu épaisse de terre plus mélangée contenait quelques fragments d'une grande jarre de couleur claire décorée de lignes et de bandes plus foncées que l'on peut considérer comme les plus anciens de toute la série.

Dans une prochaine campagne, nous nous efforcerons de réunir notre deuxième et notre troisième sondages, afin de reconnaître tous les murs occupant ce secteur, et de le fouiller, couche par couche, jusqu'au rocher. Nous aimerions également nous occuper des murs affleurant le sol à l'est de la basilique et vider quelques-unes des chambres souterraines.

Les archéologues classiques et les égyptologues ne sont pas les seuls que la Cyrénaïque puisse attirer. A 6 km. à l'est de Soussa et à 1 km. environ du rivage, j'ai visité une immense grotte habitée actuellement par des bergers et leurs troupeaux. Le sol s'est donc beaucoup exhaussé. Sur la plaine inclinée qui s'étend en avant de l'abri j'ai ramassé en très peu de temps un nucléus et un grand nombre d'éclats, de lames et de grattoirs en silex. Deux préhistoriens anglais ont récemment creusé dans cette roche une tranchée étroite et profonde, que protègent des fils de fer barbelés, où ils ont recueilli, m'a-t-on dit, des témoins de toutes les périodes préhistoriques.

Près de la route de Barcé à Cyrène, de la route de Cyrène à Apollonia, et en allant à Ras-El-Hillal, on aperçoit des entrées de grottes qui, si on les explorait, apporteraient sans doute une utile contribution à notre connaissance des plus anciens Libyens.

(1) Souvent reproduite, en particulier dans J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. II, pl. II.

(2) Borchardt, *Sakurê*, t. II, pl. I ; Jéquier, *Pépi II*, t. II, pl. VIII-XI,

(3) Hérodote, *Melpomène*, 155 et 157.

(4) B.I.F.A.O., XXXI, 1931, p. 121.

(5) Pap. 1116A de l'Ermitage, recto, 82-83 ; cf. Scharff, *Der historische Abschnitt der Lehre für König Merikarê*, München, 1936, p. 27. Les égyptologues ne sont pas d'accord sur *pedesout ent ché* qui se trouve aussi dans l'inscription dédicatoire d'Abydos, 68. En général lorsque *ché* " lac " est employé sans complément il est question du Lac Moëris. Il n'y a pas de raison pour que ce ne soit pas le cas ici.

(6) Montel, *Byblos et l'Égypte*, Paris 1927, 268-269.

(7) *Ibid.*, n°s 610, 611, 614, 653, 787, 883, 890.

(8) Hérodote, *Euterpe*, 181-182.

(9) Gennaro Pesci, *Il palazzo delle colonne in Tolmeida di Cirenaica*, Roma 1950.

(10) Caire. Le Pa-en-djerti de cette statue est en réalité fils d'Amenmose. Mais le nom que Botti (*The palazzo*, p.) et Al. Rowe (*New light on egypto-cyrenaean relations*, Le Caire 1948, p. 64) ont lu Chéri-Amon doit peut-être se lire Amon-mose.

(11) Hérodote, *Melpomène*, 182 ; cf. Leclant, *Per Africae sitientia*, dans B.F.I.A.O. XLIX, 1950, p. 241.

(12) Procope, *De aedificiis* VI, 2.

(13) Hérodote, *Melpomène*, 159.

(14) Hérodote, *Euterpe*, 181-182.

(15) Inédit ; cf. Legrain, *La déesse Shahdidüt. Ann. du Serv.* XV.

(16) Hérodote, *Melpomène*, 186.

(17) P. Montel, *Le fruit défendu, Kémi* XI.

(18) A rapprocher peut-être des mots berbères *amsou* " point d'eau " *sasona* " boire " etc., P. de Foucauld, *Dictionnaire touareg-français*, IV, 1843.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

1953-1954

MEMBRES D'HONNEUR

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Égypte en France, 56, avenue d'Iéna, Paris (16°).

Comte de BLACAS, 12 bis, avenue Bosquet, Paris (7°).

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL DE SUEZ, 1, rue d'Astorg, Paris (8°).

Mme David DAVID-WEILL, 14, rue de Chézy, Neuilly (Seine).

Mme K.-J. DAVIS, château de Montbrison, Margaux (Gironde).

A. FOULD, 96, avenue d'Iéna, Paris (16°).

Librairie HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6°).

James HAYDE, 7, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

A. LUQUET, 21, avenue Montaigne, Paris (8°).

André PEYTEL, 110, rue de la Faisanderie, Paris (16°).

Jacques VANDIER, 104, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16°).

Maurice de WENDEL, 28, avenue de New-York, Paris (16°).

MEMBRES ACTIFS

Mohammed Hassan ABD-ER-RAHMAN, 110, avenue du Président-Wilson, Montreuil-sous-Bois (Seine).

Mme d'ADLER, 15, rue Raynouard, Paris (16°).

AGENCE ET MESSAGERIES DE LA PRESSE, 14-22, rue du Persil, Bruxelles (Belgique).

Antoine ALLIOT, 41, place Jeanne-d'Arc, Paris (13°).

Maurice ALLIOT, Cité Henri-Sellier, 33, avenue Alphonse-Cherrier, Sceaux (Seine).

Mlle Denise ANDRÉ, 15, rue Dufresnoy, Paris (16°).

Mme ARBEAU, 11, rue Saint-Louis-en-l'Isle, Paris (4°).

Mme ARNOULD, 44, avenue Marceau, Paris (8°).

Maurice BARDIN, 95, boulevard Jourdan, Paris (14°).

Paul BARGUET, 98, rue des Dames, Paris (17°).

Fernand BARRES, 3, avenue Serpenoise, Metz (Moselle).

R. P. André BARUCQ, 47, chemin de Fontanière, Lyon (5°) (Rhône).